

SEANCE INSTRUCTION
COMBAT INTERARMES
25\10\1990

PLAN

1. introduction
2. importance du milieu urbain
3. missions du R.I.A.D.
4. moyens du R.I.A.D.
5. spécificités du combat urbain
6. combat interarmes en milieu urbain

*** * ***

Introduction

- Comme dans passé et conflit futur vers les villes jouer un rôle important -
- Situation géo - pop - pouvo pol - réseaux de communicat° - place ds l'éco -
- Concentration des pop en zone urbaine, véritable phénomène sociologique n'a cessé de s'accroître depuis 30 ans -
- Cette évolution marquée entraîne des conséquences sur l'emploi et les modes d'action de nos forces -

I Importance du milieu urbain -

1) Directives Général :

- les directives du G1 concernant l'instruction 299 visent spécifiquement le combat en zone semi-urbanisée (zone habitat regroupé - périphérie des villes) -
- C'est l'objet de la CV 1ère Cie - Esc -

2) Enjeu tactique du milieu urbain -

- Deux principaux concernant spécifiquement 299 -

a) ville = milieu offrant protection et abri -
 ds cadre DOT EMI pourrait profiter de ce milieu pour diminuer et diluer ses cibles -
 ville + propice à anonymer recherche, à contrario milieu rural car :

- maillage RENS par GEND
- remembrement → disparition haies - bocquets - ruines
 remplacement par gds étendues cultivées rendant difficile camouflage et esquive -
- penser au territoire urbain (Autriche Sud (Tyrol) - Espagne etc ...) -

b) ville = ensemble d'objectifs pour EMI

- centre de communications (routes - réseaux électrique - gaz ...)
- centre de décision (autorités civiles et militaires)
- concentration d'1 pop qui peut être manipulée
 de façon passive attentats → paniques
 active manifestat° → émeutes -
- industries diverses

3/ Situation en RH :

- Sur territoire CTD ou recensé $\approx$ 5 millions hbt -
 résidant dans 2877 communes -
- Sur ce total 254 villes > 3000 hbt
 dont 64 villes > 10.000 hbt
 dont 30 villes > 30.000 hbt

pop urbaine s'élève à 3,5 M soit 75% pop totale -

Rhone : 98% - Loire : 78% - Isère : 73% - HS : 64% - Drome : 63% - Savoie : 54%

Ain : 46% - Ardèche : 38% -

- Importance pop étrangère : > 9% (Rhone : 160.000 dont 60.000 algériens - Etyopiens)

Missions du RIAD

- Ensemble des missions du RIAD peuvent entraîner sa présence ou son action dans le tissu urbain.
- Deux types de missions peuvent être distinguées:
 - 1) Missions à caractère dissuasif:
 - actions préventives de REHS et de présence -
 - sécurisation des opérateurs de ROB
 - renforcement dispositif DEF de certains points -
 - 2) Missions d'intervention marquée:
 - au profit PS menacés
 - contre 1 ENI décelé - Le caractère OFF l'emportant sur la DEF qui doit cependant rester envisagée -
- Notons qu'avant DEOF ordre public et contraintes ouvertures du feu appartiennent à autorité civile - Après DEOF la prise de responsabilité en matière ordre public appartiendrait à l'autorité militaire -
- Modalités d'exécution d'une intervention en milieu urbain -
(cf tableau p. 58-59 -)

MODALITES D'EXECUTION

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	- <u>Boucler</u> le secteur tenu par l'ennemi : . en barrant tous les itinéraires de repli éventuel en surface (carrefours, ponts,...) ou souterrains, . éventuellement en préparant des tirs d'engagement de la zone pour le cas où ce serait nécessaire (Section de mortiers pour une petite localité, armes à tir direct en zone urbaine). - <u>Se renseigner</u> : . <u>sur l'ennemi</u> : actualiser les renseignements reçus avant le début du déplacement, . <u>sur les amis</u> : prendre contact avec les chefs d'éléments déjà engagés pour coordonner l'action et éviter les méprises. - Choisir la direction d'attaque, les axes de progression, les limites de bond. - <u>Compartimenter</u> la zone d'action.
ABORDER	- <u>Déclencher</u> les appuis directs (A.M.L., canons S.R., mitrailleuses de 12,7 mm). - <u>Pénétrer</u> le dispositif ennemi. - Soutenir les éléments d'assaut.
PROGRESSER	- Réaligner le dispositif à hauteur des principales transversales. - <u>Maintenir</u> les liaisons, sans omettre la possibilité de recourir à l'infrastructure téléphonique.
SE COUVRIR	- <u>Etre</u> en mesure de faire face aux contre-attaques pouvant provenir d'un élément ennemi extérieur à l'action en cours.
DETRUIRE	- <u>S'emparer</u> successivement des points tenus par l'ennemi en s'appuyant sur les points-clés (tours, carrefours, ponts,...). - <u>Réduire</u> tous les îlots de résistance résiduelle. - Assurer la sûreté du dispositif ami. - <u>Fouiller</u> avec soin les locaux précédemment tenus par l'ennemi.

Moyens du RIAD

- 4 Cies à 4 sections (3 groupes) -
 - armement FATAS
 - 1 LRAC par section
- 1 Esc à 9 ATC
 - 3 ATC 90
 - 6 ATC 1760
- 1 CCAS avec 1 SER (4AAS2)
 - 1 SAC (6 106 SR)
 - 1 STL (6 x 120 mm)
- En zone urbaine utilisation des matériels et des armes présentent caractères particuliers :
 - efficacité armes à longue et moyenne portée -
 - pas de déploiement possible des EB
 - émiettement des moyens lors l'assaillant comme lors la défense

par contre nombreuses possibilités camouflage et certaine protection par une construction
- LRAC 89 mm
 - effet de jet arrière - traumatisme sonore - utilisation est conseillée
 - possibilité de piégeage de la roquette - prévoir tjrs 1 position de tir de recharge par cheminement protégé - intérêt LRAC pour perforation (1 m béton) -
- FATAS -
 - effet terminal du projectile important. capacité à tirer grenades explo ou perforantes
- FRF1
 - à partir bâtiment hauts tirs sélectifs entre 200 et 600 m AP -
 - interdite à ENI 1 cheminement
 - oblige EB à rouler volets fermés -
 - abat les servants armes automatiques -
- AA52 -
 - plans de feu (tirs d'enfilade pour battre 1 rue - tirs d'éclatement pour planquer 1 obstacle -
- Roitiers :
 - tirs d'encaissement - places ou larges rues - aveuglement n'atteignent que les toits et le dernier étage, voire l'avant-dernier

- 106 SR : EB $\rightarrow$ 1000 m - tiro contre blockhaus
Combats de Beyrouth ont démontré leur intérêt -
- ATL 90 : EB $\rightarrow$ 1000 m dévatement en site -8° à $+20^{\circ}$
habitations $\rightarrow$ 1600 m
- ATL 60 CS :
EB $\rightarrow$ 300 m tir tendu dévatement en site -11° à $+76^{\circ}$
AP et habitations de 300 à 1600 m directs ou indirects
- Armement secondaire des ATL a ds 1 cdt de rue 1 importance quasi-
égale à celle d'1 canon - Mit 12,7 : 1000 m (pne d'osier épaisse et
Mit 7,5 : $\rightarrow$ 800 m - béton mince)
- ATL sont cependant sensibles aux tirs AC (style RPG 7)
 $\rightarrow$ cone de vulnérabilité (Esorseur p. 43)

Cette sensibilité entraîne des procédés de combat particuliers
dans la liaison infanterie - EB

Spécificités du milieu urbain

- Présence de la population:
 - sans évoquer pbs ordre public présence pop = frein à manœuvre
 - encombrement voies communiques
 - civils à proximité objectifs militaires réduisant ou compliquant emploi des forces
 - risque d'infiltration de la dispositif militaire
 - réaction "population spontanée" visant à empêcher certaines destructions -

L'analyse des conflits parés prouve que ds 66% des cas la pop reste en place
 - réseau urbain tridimensionnel

édifices élevés, ^{offrandes} maisons basses, réseau souterrain souvent à plusieurs niveaux et à accès multiples pouvant être utilisé comme voies de communication ou de pénétration -
 - réseau de communication très duper:
 - rues étroites et tortueuses du centre-ville facilement obstruables -
 - roades sur périphéries des villes créant des pts de passage obligés favorables à la constitution d'obstacles -
 - type de construction différents -

Ceux-ci n'offrent pas les m protections suivant matériaux utilisés:

 - construct° à base brique, parpaings (pavillons - entrepôts - usines - - -)
 - protect° illusoire mais modifiable possible
 - construct° en béton armé ou vibre: grands immeubles - construct° administrative = véritables Blockhaus peu de modifs -
 - obstacles naturels efficaces

autres obstacles actifs et passifs réalisés par défenseur, existence d'obstacles naturels & coupures, voies ferrées - axes routiers en remblai ou déblai - - -)

déplacements combattants entravés par démolit° (pours - explosifs -) → risques des aux effondrements - incendies - émanat° gaz ou fumées - - -)
 - pbs d'orientation:

plans pas à jour - dédals rues et cours - agencement des appartements

→ perdre sens orientation

→ mécanique de baptiser le terrain -
- En conclusion le milieu urbain influe sur:
- observation et tir
 - mouvements -
 - barrages et obstacles
 - protection
 - Commandement et liaisons
 - logistique -

au niveau du combattant cela pose les pbs suivants:

- faible profondeur et étroitesse des champs de tir
- tir à bout portant dans les locaux.
- contraintes d'emploi de certaines armes (CRAC)
- fréquence des tirs ~~et~~ en site positif ou négatif -
- forte consommation en munitions -
- difficulté des rav (munitions, vivres) et des évacuations

⇒ cela demande d'importantes ressources morales au combattant car se déroule ds 1 environnement hostile où le fantassin est fréquemment isolé et où la lutte est particulièrement meurtrière

⇒ il exige des connaissances techniques particulières car combat très décentralisé ou action individuelle l'emporte sur l'action collective -

⇒ il implique une coopération interarmes poussée (génie-ABC...)

⇒ au niveau des liaisons et notamment immenses modernes (cage de Faraday) et obstacles à propagation des ondes → difficultés -

- installation de relais -
- recours à des estafettes en cas de difficultés -

Action en zone urbaine

- Commencer avec ordre du chef de section.

□ Le groupe dans une rue: (tirer) 1 groupe - 1 ADL

1 élément avec la voie sur un côté devant l'É.B.,
le reste → route immédiate → Angles morts → fenêtres, toit etc.).
Au signal, l'É.B. rejoint une nouvelle position avec ses fantassins,
et le chef de groupe progresse.
(Recherche par H. → ADL volés, fenêtres, squade urbaine)
Le chef de section doit ~~être~~ être mesuré en permanence
de la part position de ces groupes, et être prêt à tout moment
à enlever une mesure de barrière.

Progression continue

Le chef de section fait progresser ses groupes ~~avec~~
en même temps que chaque É.B. La vitesse est celle
de l'homme à pied.

(DPiF)*

Attention: Répétition des mesures au sein du groupe:
côté droit - côté gauche, signe pour progresser.
surveillance des angles morts de l'ADL
(toit, fenêtres).

Le chef de groupe est à l'aise avec le chef de char pour:
→ indiquer points particuliers ou direct desquels
→ direction de tir.

Attention: Jamais deux blindés à la queue de l'un
dans une rue - toujours une en appui
avec une autre groupe ou dans une autre
rue.

Conclusion Zone urbaine:

- Les blindés doivent être protégés au plus près
par des fantassins progressant à pied.
→ excellente liaison avec le chef de l'élément blindé

* : DPiF : Direction - Points à atteindre - Itinéraire - Formation

Combat blindé - Infanterie Coopération

Présentation : Autant il est facile de commander et d'exécuter une mission (reco - destruction - nettoyage) avec ses propres éléments (blindés ou infanterie) relatif, autant l'indication de 2 armées pour exécuter une mission est plus délicate et doit être précise.

Face à tel situation : qui fait quoi, qui commande le pool blindé - infanterie face à une situation délicate ou au reco, c'est ce que nous allons voir successivement.

Nous allons d'abord voir ce que peuvent apporter les blindés à la section et ensuite comment utiliser cet ~~appui~~ appui.

① Les ARL : Vous pouvez profiter.

Mobilité : déplacement rapide pour intervenir. (appui, destruction, etc.)

Principaux Foyers importants : R.T. - I.T. - Portier - (Canon)

Projetiles radio : efficace et divers.

particularité de blindé

mais elle a des pt faibles :

- difficile à manœuvrer dans les mes étroites (? deserc. four).
- pour cela une javanai engagé vous engage blindé dans une cul de sac ou autre (reco escouade).
- Angles mort / utilité de son escouade dans les zones urbaines et boisées. Attention LRA C.
- Per à l'abri des esquives de char. (L.R, Russie etc.).

② Comment utiliser cet appui :

Face à une résistance isolée, la che/ de section évahue l'ennemi, étudie le terrain, contacté par radio non soutie ARL (Problèmes au départ de la mission : ~~indicateur~~ Fréquence - indicat. (signaux) code)

- contact physique possible avec un soldat
- donne déjà une description de la zone à son soutien
 - finit des ~~interventions~~ d'acier. (partien ~~destruction~~ ARL pour contact)
 - ~~Prend contact avec~~
 - Finit avec ARL en ~~coordination~~ de tir, en recherche de tir, 1 repart de tir.
 - est en liaison permanente avec les ARL.
 - donne l'ordre de tir.

CHAPITRE 5

COOPÉRATION INTERARMES

51. ARME BLINDÉE

511. GÉNÉRALITÉS

Une unité blindée obtient son rendement maximal en zone des approches et en zone périphérique ouverte. Dans les autres cas, elle est employée en " détachements mixtes ".

De façon générale, les engins blindés canon sont en mesure :

- de fournir un appui feu direct extrêmement précis contre les véhicules blindés, l'ennemi à terre, les positions aménagées (blockhaus, habitations) ;
- d'effectuer des tirs d'aveuglement à obus fumigènes pour couvrir les infiltrations et les assauts de l'infanterie.

En soutien, éventuellement jusqu'aux plus petits échelons, il peuvent :

- en offensive :
 - détruire les objectifs repérés aux lisières,
 - détruire par des tirs d'embrasure les résistances localisées ;
 - interdire les roades ;
- en défensive :
 - intervenir dans les secteurs menacés insuffisamment battus par les armes antichars de proximité,
 - disloquer le dispositif d'attaque adverse en avant des lisières,
 - interdire les axes,
 - contre attaquer le long des artères principales (roades et pénétrantes) ou dans les zones ouvertes (parcs...),
 - servir in fine de " canons sous casemate " (1).

La nature de l'appui est fonction du type d'unité blindée qui le fournit :

- les unités de chars de bataille peuvent fournir des feux :
 - d'appui antichar, jusqu'à 2500 m,
 - d'appui contre les blockaus ou positions d'armes d'infanterie, au canon de 105 ou de 20 mm,
 - de neutralisation de lisières ou de tranchées, effectués au canon de 20 mm jusqu'à 1500 m,
 - d'aveuglement de résistances ponctuelles ;
- les unités équipées d'A.M.X. 10 RC et de SAGAIE peuvent fournir des feux antichars et antipersonnel très précis jusqu'à 1500 m ;
- les unités équipées d'A.M.L. peuvent fournir des feux antichars efficaces jusqu'à 1000 m et antipersonnel jusqu'à 1200 m.

(1) En dernière extrémité car l'emploi des blindés doit leur permettre d'exploiter au mieux leur mobilité et leur puissance de feu. Ils ne doivent pas être considérés comme des " canons sous casemate ", faute de quoi ils perdraient leur atout majeur, et seraient justiciables des tirs de neutralisation ennemis.

En revanche :

- l'observation de l'équipage est gênée par les angles morts ;
- leurs tirs sont limités en site, et en direction dans les rues étroites ;
- la mobilité de l'engin est diminuée par la lenteur des manœuvres dans les rues étroites et sinueuses, et dans les passages difficiles ;
- les chars sont très vulnérables aux réactions antichars rapprochées. Ils doivent donc bénéficier de la sûreté rapprochée que leur procure l'infanterie, qui agissant à pied devant les blindés :
 - leur ouvre la voie dans les passages difficiles, débusque et détruit les armes antichars ennemies, neutralise les obstacles,
 - les renseigne, soit vers l'avant, soit sur les flancs pour couvrir un dispositif, et permettre ainsi leur intervention brutale et par surprise.

Dans tous les cas, la préoccupation majeure de chef de l'unité d'infanterie, est le maintien d'excellentes liaisons avec le chef de l'élément blindé, pour que celui-ci puisse conduire ses feux en fonction des objectifs désignés et des positions atteintes par les éléments à pied (liaison radio, code signaux).

Dans cette coopération, les blindés interviennent à partir de positions de tir reconnues et défilées par rapport à l'adversaire (voire titre V, chapitre 3, § 35) en profitant de l'allonge maximale offerte par le terrain.

Lorsque l'appui prend la forme d'une intervention antichar, la position de tir des blindés est choisie chaque fois que possible pour permettre de prendre à partie l'ennemi de flanc.

En mouvement, la position des blindés est choisie en oblique ou en situation dominante par rapport à l'axe de progression des combattants à pied.

Le renforcement en moyens du génie est souvent indispensable aux plus petits échelons pour mener à bien la manœuvre.

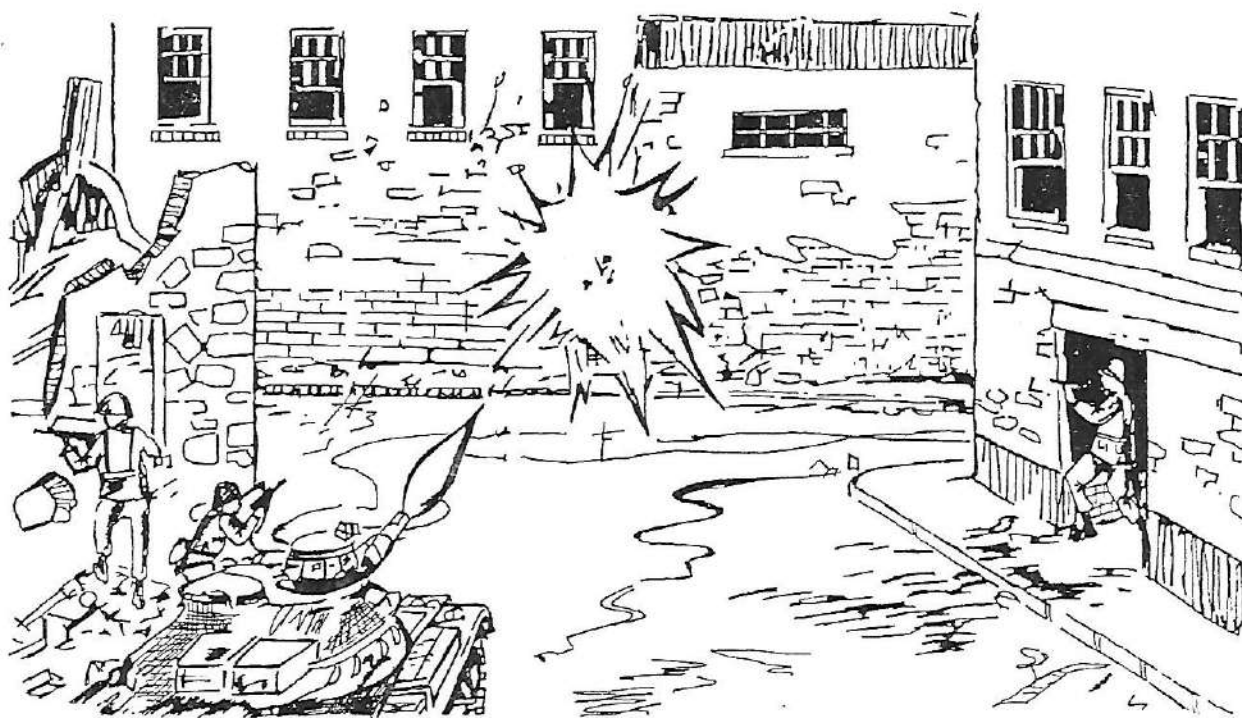
Le plus souvent, la manœuvre en coopération est coordonnée à l'échelon de la compagnie. La décentralisation des pelotons ou sections de chars est parfois nécessaire.

LE GROUPE, quelle que soit sa nature (motorisée ou mécanisée), bénéficiera souvent de l'appui d'un char (A.M.X. 30, A.M.X. 10 R.C.) ou de son véhicule de combat organique A.M.X. 10, V.A.B.) :

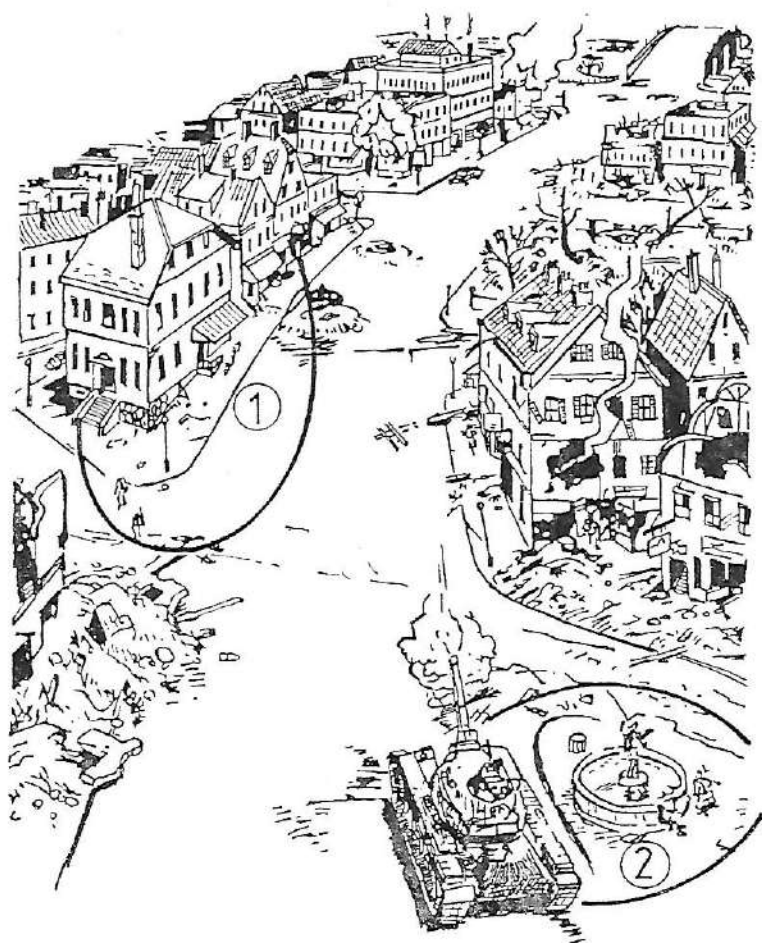
- soit pour détruire une résistance ;



— soit pour ouvrir une brèche dans un mur.



Dans ces deux cas, l'équipage de l'engin profitera de la protection des fantassins à terre pour compenser les faiblesses inhérentes à l'engin dans ce milieu.



En progression, le tandem GROUPE-CHAR peut manœuvrer de deux façons :

1^{er} cas : le groupe agissant seul :

PROGRESSION EN TIROIR

Un élément ouvre la voie (1) — maximum 200 mètres en avant — tandis que le reste du groupe assure la protection immédiate de l'engin (2). Au signal du chef de groupe, celui-ci se porte en avant à vitesse maximum.

2^e cas : le groupe est en soutien dans le cadre de la section :

PROGRESSION CONTINUE

En mouvement, comme à l'arrêt, l'engin est placé au centre du dispositif du groupe et se déplace à l'allure de l'homme à pied. Les déplacements sont réglés par le chef de section.

53.1 - Tout doit être mis en œuvre pour préserver la mobilité des véhicules et plus particulièrement des véhicules blindés :

- outre l'appui direct mobile fourni par les chars et blindés légers, les V.T.T. et les V.A.B. permettent d'acheminer rapidement les éléments réservés ou de replier un dispositif après une action temporaire.

Mais, canalisés par le réseau des rues et des avenues, sourds, observant avec difficulté, les blindés sont en ville plus vulnérables aux attaques à courte portée et à toutes les formes d'obstructions.

En zone bâtie, pour réduire cette vulnérabilité, la coopération infanterie - blindés - génie est une obligation jusqu'aux plus petits niveaux.

En outre deux règles sont impératives :

- dans les phases de combat à rythme rapide :
 - . un blindé ne doit jamais rester isolé,
 - . les blindés doivent pratiquer le soutien réciproque, d'un véhicule à l'autre,
 - . des moyens de déblaiement rapide doivent les accompagner ;
- dans les phases de combat à rythme lent :
 - . les blindés doivent être protégés au plus près par des fantassins progressant à pied.

La coopération peut même aller jusqu'au binôme engin blindé - groupe de combat :

- * le groupe assure la protection de son blindé,
- * le blindé appuie la progression de son groupe.



53.2 - En règle générale :

Les chars seront utilisés :

- en défensive, dans la zone des approches, à la périphérie, dans les secteurs les plus dégagés pour détruire au plus loin les chars et les V.T.T. adverses.

Leur action permettra de renseigner et de couvrir le dispositif installé en zone bâtie.

Si nécessaire, ils interviendront au profit des secteurs menacés insuffisamment battus par les armes antichars de proximité ;

- en offensive, ils soutiendront et appuieront les unités à pied, ils constitueront l'élément de force des coups de main blindés.

Les A.M.L. :

- en situation offensive ou défensive, seront employées en conformité avec leur mobilité et leur maniabilité pour :

- . renseigner,
- . mener un combat mobile à base d'embuscades et de harcèlement,
- . fournir si nécessaire un appui antichar ou antipersonnel ;

- en raison de leur vulnérabilité aux tirs d'armes lourdes, le soutien à un rythme lent d'une unité d'infanterie est à éviter.

Les V.T.T., agiront selon les circonstances :

- en coopération avec les chars,
- en soutien de leurs groupes à terre.

Les V.A.B., transports de personnels, ne participeront pas directement aux combats. Ils seront utilisés pour :

- acheminer rapidement un renfort d'infanterie,
- assurer des fonctions logistiques (évacuations, ravitaillements en munitions),
- participer au plan de feux des points d'appui lorsqu'ils pourront être abrités (garage souterrain, porte cochère).

Les V.A.B. missiles mèneront un combat mobile comme les unités d'A.M.L.

54 - LA CONTRE MOBILITE

54.1 - Les obstacles joueront un rôle important dans la manœuvre défensive en zone urbaine.

Dans certains cas, des travaux préliminaires d'ensemble auront pu être effectués :

- dans la zone des approches, pour interdire un débordement rapide de l'agglomération,
- en zone bâtie, pour faciliter les mouvements des éléments réservés, ou pour interdire certaines artères ou voies souterraines.

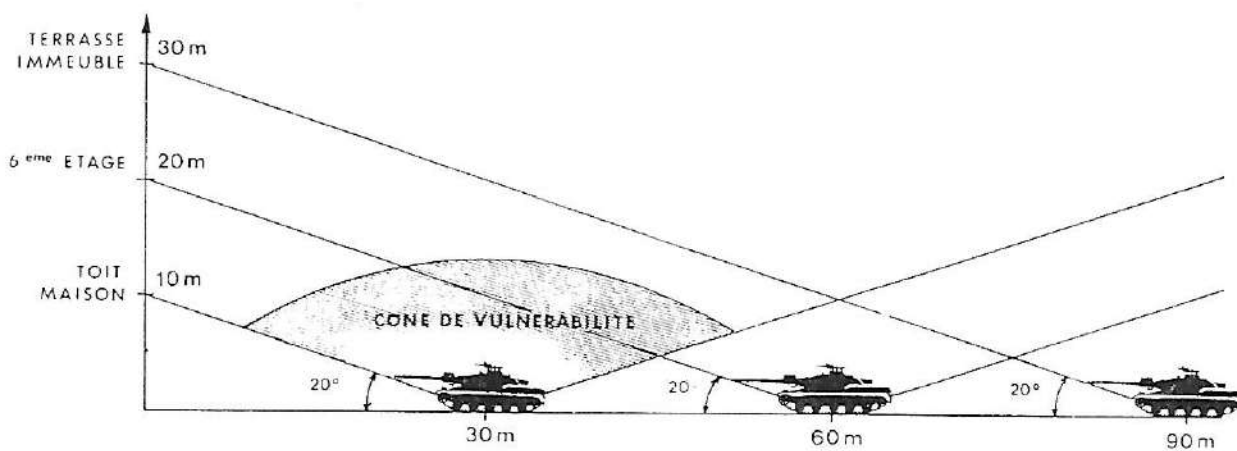
Mais il s'agira là de cas d'exception.

Les délais précédant le combat seront toujours insuffisants, et les renforcements génie attribués aux unités d'infanterie seront limités (1).

(1) - Cf. en annexe les possibilités d'une section de combat de génie (blindée ou motorisée).

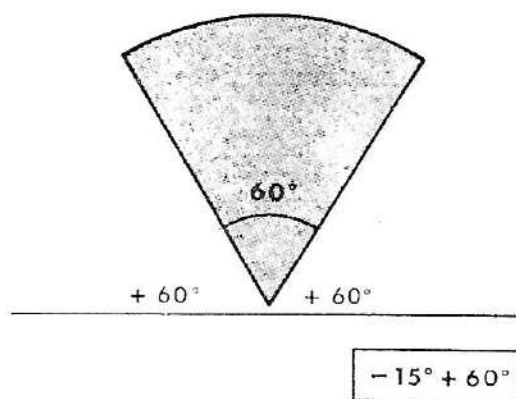
VULNERABILITE DES ENGINS BLINDES EN ZONE BATIE FACE A DES TIREURS SITUES EN SITE ELEVE

I. — PRINCIPE GENERAL

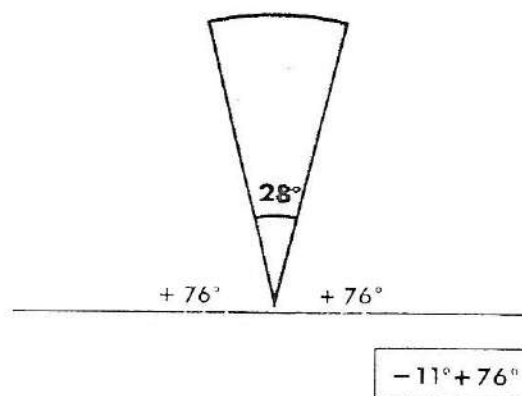


A.M.L.

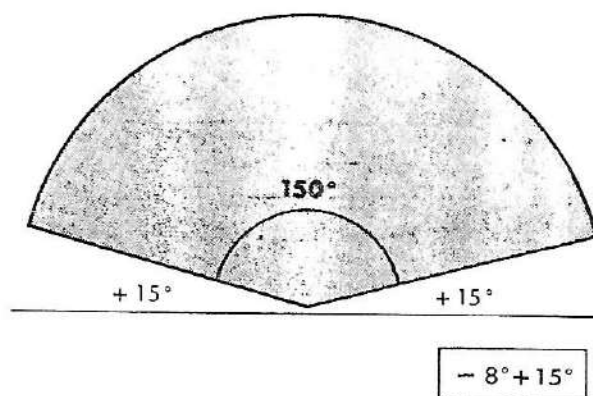
AML 60-7



AML 60-12

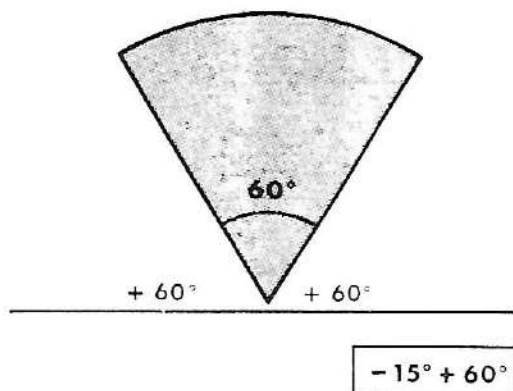


AML 90

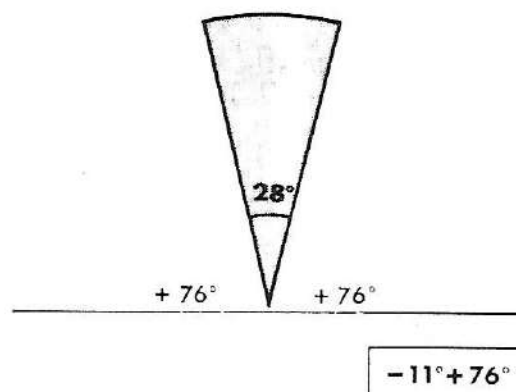


25) A.M.L.

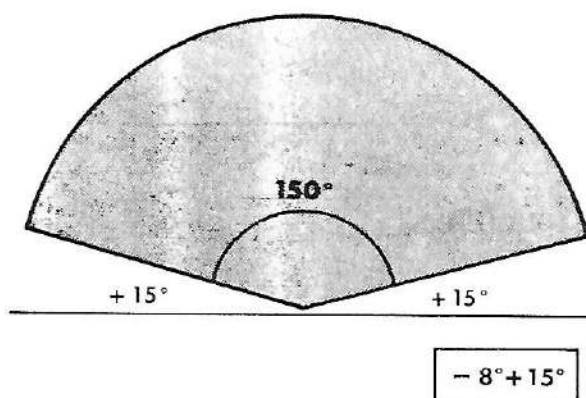
251) AML 60-7



252) AML 60-12



253) AML 90



B) Les immeubles et les édifices élevés représentent, pour l'observation en zone bâtie des points clés susceptibles d'être utilisés : (1)

- pour acquérir le renseignement à vue,
- pour régler les tirs indirects ou permettre l'exécution des tirs de missiles antichars et des tirs d'auto-défense anti-aérienne,
- pour faciliter les liaisons de commandement et les communications radio.

Il importe que les observateurs, placés sur ces points hauts, puissent **communiquer** avec les engins blindés situés au ras du sol et transmettre les renseignements obtenus.

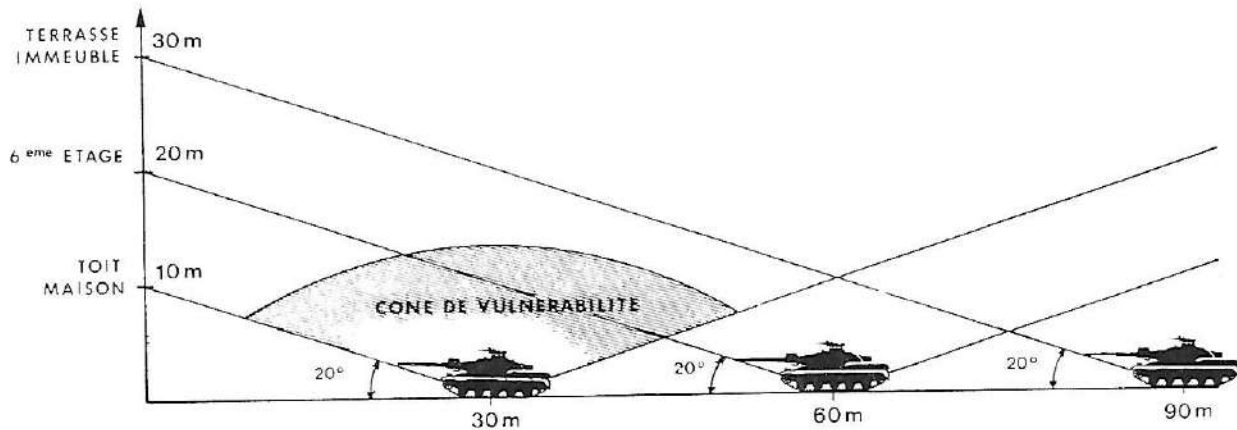
C) En zone bâtie, le camouflage est **relativement facile** pour le défenseur, bien qu'il soit délicat dans les zones modernes où dominent les constructions aux formes très rectilignes.

Néanmoins, la dissimulation aux vues ennemies peut être recherchée dans les entrées de souterrains ou de garages, les artères et places plantées d'arbres, derrière les murs et les encoignures de maisons. Lorsque les destructions ont bouleversé le paysage, quelques gravats posés sur un char posté derrière un éboulis suffisent à camoufler un engin blindé.

(1) Aussi longtemps que les étages élevés restent praticables, et n'ont pas été détruits par les tirs de l'artillerie ou de l'aviation.

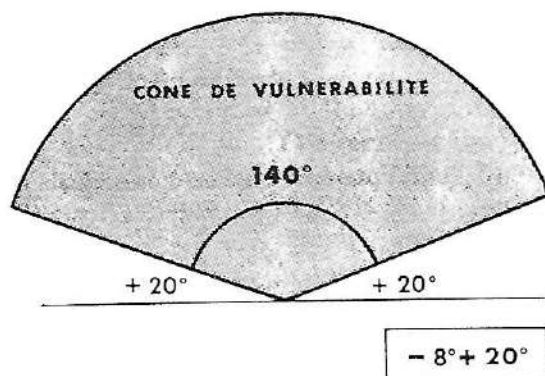
VULNERABILITE DES ENGINS BLINDES EN ZONE BATIE FACE A DES TIREURS SITUES EN SITE ELEVE

I. — PRINCIPE GENERAL

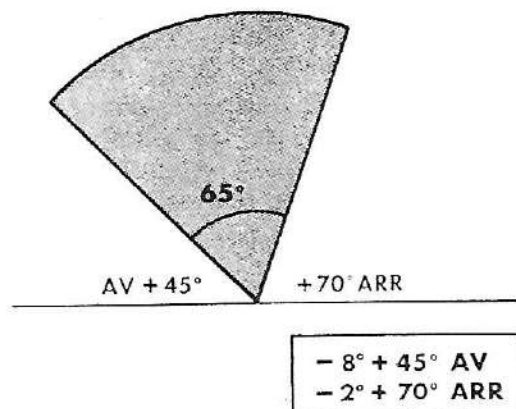


II. — ETUDES PARTICULIERES

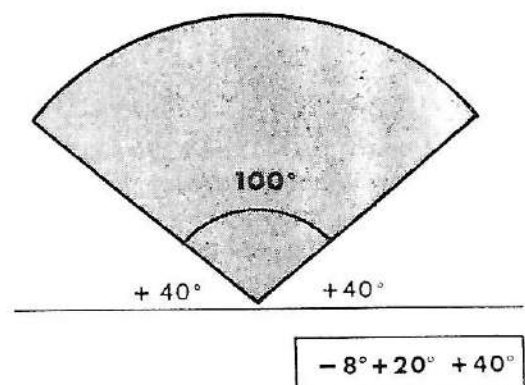
21) AMX 10 RC (canon 105 mm)



23) AMX 10



22) AMX 30 (canon 105 et 20 mm SURP)



24) E.B.R.

